

Coup d'arrêt à la A 103

LES FUNÉRAILLES sont annoncées. La prolongation de la A 103, de Rosny-sous-Bois à Noisy-le-Grand, dont le projet agite depuis plus de trente ans le sud du département, pourrait bientôt être enterrée. C'est en tout cas le souhait de l'ancien gouvernement, qui a porté un coup fatal à ce serpent de mer de Seine-Saint-Denis juste avant de tirer sa révérence. Le décret signé in extremis, le 26 avril dernier, par le ministre communiste des Transports, Jean-Claude Gayssot, lance en effet « une procédure de révision partielle du schéma directeur d'aménagement et d'urbanisme de la région Ile-de-France (Sdaurif) en vue de tirer les conséquences de l'abandon du projet » de la A 103. Comme la liaison entre la A 6 et la RN 6 dans l'Essonne et le prolongement de la A 16 entre la A 1 et Paris, le projet autoroutier du 93, qui sommeillait depuis dix ans, est désormais caduc.

La balle est toutefois dans le camp du conseil régional d'Ile-de-France, dont le feu vert est nécessaire pour que la révision du schéma directeur soit enclenchée. D'ores et déjà, le conseiller technique auprès de Jean-Paul Huchon, président socialiste de la région, vient de réaffirmer que « ces trois pro-

jets sont les plus absurdes et seront abandonnés quoi qu'il arrive ».

Suivra dans la foulée une procédure de concertation des riverains pour que l'abandon soit définitif. Seule une levée massive de boucliers sur le terrain pourrait remettre en cause l'annulation du projet. Un scénario peu probable, compte tenu de la fronde déclenchée ici et là par cette prolongation. Il n'empêche que la polémique a ressurgi (*voir ci-dessous*), aussitôt paru le décret ministériel, entre les pro, qui invoquent l'engorgement des axes existants, et les anti, qui dénoncent, comme Jean-Claude Gayssot en son temps, un « mauvais projet ».

Procédure de concertation

Le tronçon concerné était supposé assurer une liaison rapide de la A 4 à Noisy-le-Grand, (à la hauteur de l'échangeur de la cité Descartes) jusqu'au nœud routier A 86/A 3 de Rosny-sous-Bois, en passant par Gournay-sur-Marne, la Haute-Ile de Neuilly-sur-Marne, le plateau d'Avron à Neuilly-Plaisance et Villemomble. Pour ses promoteurs, la A 103 aurait permis de soulager le tunnel de la A 86 à Nogent-sur-Marne (Val-de-Marne) et de réduire le célèbre bouchon de la A 4 à hauteur du pont de Nogent.

Charge maintenant aux élus de mettre en œuvre — et vite — de nouvelles solutions pour mettre fin au calvaire quotidien de milliers d'automobilistes de Seine-Saint-Denis, de Seine-et-Marne ou du Val-de-Marne.

MAGUELONE BONNAUD

La polémique repart

LIS S'APPRÊTAIENT à sabler le champagne. Les défenseurs du plateau d'Avron, regroupés depuis 1976 dans l'association Adsepa (Association de défense et de sauvegarde de l'environnement du plateau d'Avron) pour lutter notamment contre l'extension de la A 103, avaient enfin gagné la bataille. Mais les réactions critiques de certains élus locaux ont ravivé leurs inquiétudes. Celles des maires de Villemomble et de Gagny n'ont étonné personne : tant Patrice Calmèjane (RPR) que Michel Teulet (RPR) soutiennent de longue date le projet d'extension de la A 103, qui permettrait, pour l'un, de « désengorger la N 302 saturée et dangereuse », et pour l'autre, de « désenclaver sa commune ». « On ne peut pas rayer d'un coup de crayon un projet qui s'impose dans un secteur urbain où se déversent chaque jour plus de 40 000 véhicules », tempête le premier édile de Villemomble, qui vient de faire voter par son conseil municipal une délibération condamnant le décret de Jean-Claude Gayssot. Mais c'est « l'ambiguïté » de Claude Pernès (DL) qui a indigné Charles Vavassori, le président de l'Adsepa. Bien que le premier magistrat de Rosny-sous-Bois conteste depuis toujours le projet autoroutier, ce dernier a jugé bon de condamner le décret ministériel lors d'une séance du conseil général le 21 mai dernier. Finalement, après une âpre discussion, les élus d'opposition se sont accordés sur un amendement proposant « qu'une étude soit menée par un cabinet indépendant afin d'envisager une solution à la non-prolongation de la A 103 »...

De son côté, le député Robert Pandraud, candidat à sa succession dans la 8^e circonscription, s'est engagé hier devant l'Adsepa, à demander au préfet de région de « réunir tous les élus concernés par la A 103 avec les représentants des riverains afin d'examiner les solutions envisageables ».

M.B.

